

RENTREE 2019

Chers parents,

L'année 2018-2019 est à peine achevée et nous sommes déjà dans la préparation de la suivante ! Avant de fermer les portes du collège pour plusieurs semaines, il est nécessaire de vous transmettre quelques informations :

Plusieurs professeurs quittent l'établissement cet été : Madame Glineur, Messieurs Leroux, Leperlier et Schwaderer ; qu'ils soient remerciés pour la qualité de leur travail et l'énergie déployée pour la réussite des élèves. Vous pourrez faire connaissance avec les nouvelles personnes nommées au collège lors de la réunion de rentrée.

Avec le départ de Madame Ygouf pour une nouvelle direction à Cabourg, il m'a été confié la mission de chef d'établissement de l'école Saint Michel et de l'ensemble scolaire Saint Michel - Charles Péguy. Je serai entouré d'une équipe dynamique et aguerrie avec l'évolution des fonctions de Monsieur Henri Ahipo qui deviendra adjoint de direction et de Madame Marie-Christine Legrain qui sera désormais responsable pédagogique sur l'ensemble scolaire. Cette organisation nous donnera l'opportunité de développer davantage la collaboration entre les équipes pédagogiques et de permettre une véritable continuité dans le parcours des enfants de la maternelle jusqu'au collège.

*Pour répondre à vos questions et présenter les nombreux projets pour l'année à venir, une **réunion d'informations est prévue le jeudi 12 septembre à 17h30.***

Vous trouverez dans cette circulaire les informations nécessaires à un bon début d'année :

- ✚ La date et les horaires de rentrée*
- ✚ Les premières informations concernant les fournitures, les réunions de parents, la restauration, etc...*
- ✚ Le calendrier des vacances scolaires.*

Nous vous souhaitons un agréable été et de joyeux temps de partage en famille.

*François-Xavier DELAUNE
Chef d'établissement*

A QUI S'ADRESSER ?

A l'accueil, dans le hall d'entrée, pour tous les règlements, (cantine, garderie, étude, scolarité) et les prises de rendez-vous.

A M. AHIPO, Responsable de la vie scolaire pour toutes les absences (demandes, justifications...) et tout ce qui concerne la vie scolaire en dehors des cours.

Au Professeur Principal de votre enfant pour sa scolarité.

ACCUEIL TELEPHONIQUE

Un standard automatique vous permet de choisir votre interlocuteur et de laisser des messages. Pour signaler les absences ou joindre la vie scolaire (M. Ahipo), vous devez composer le « 1 ». Pour les démarches administratives et les demandes de rendez-vous, vous devez composer le « 3 ». Enfin, pour la comptabilité, il faut composer le « 4 ».

BOURSES

Les élèves du Collège peuvent, selon la situation économique de leurs parents, bénéficier d'aides diverses :

- Bourses nationales et départementales
- Fonds social de cantine ; Fonds social du Collégien

Nous vous communiquerons, après la rentrée, la procédure à suivre pour bénéficier de ces aides. (il est impératif de respecter les dates de remise des dossiers).

FOURNITURES


Les fournitures nécessaires pour l'année 2019-2020 sont indiquées sur la liste dédiée à chaque classe. Nous ne pouvons que vous recommander de privilégier la qualité du papier à la « déco » de la couverture.



Une cotisation forfaitaire d'environ 40€ apparaîtra sur votre facture comprenant :

Arts plastiques - cotisations sportives - photocopies - frais postaux - agenda - cahiers de T.D (Les T.D. sont fournis par le collège ce qui vous évite le déplacement en librairie et vous permet de bénéficier d'une remise).

CAHIER DE LIAISON

Tous les élèves recevront un carnet de correspondance, lien indispensable entre l'établissement et la famille.  Attention, cette année l'agenda sera inclus au carnet de liaison, il n'est donc pas utile d'en faire l'acquisition.

MANUELS

Depuis plusieurs années, nous travaillons avec la société A.R.B.S pour les manuels scolaires, afin d'avoir des ouvrages renouvelés régulièrement qui prennent en compte les nouveautés du programme de l'éducation nationale.

Le coût annuel pour les familles est compris entre 15€ et 30€ suivant les classes et les options (LV2, latin...), le reste est à la charge du collège.

Ces frais, qui apparaîtront sur votre facture, ne sont pas compris dans les 40 euros de fournitures. Une circulaire vous sera transmise.

IMPORTANT

PROJETS PEDAGOGIQUES : Les frais liés aux projets de l'année (cinéma, théâtre, sorties...) vous seront facturés, comme l'année dernière, **FORFAITAIREMENT** avec les frais de scolarité, ce qui permettra de les répartir sur l'année.

Jour de rentrée

Lundi 2 septembre 2019

6^e : Appel sous le préau à 8h30
Cours de 9h30 à 12h05
et de 13h30 à 15h10

5^e : Appel sous le préau à 10h30
Cours de 10h30 à 12h05
et de 13h30 à 15h10

4^e : Appel sous le préau à 13h45
Cours de 13h45 à 16h15

3^e : Appel sous le préau à 14h
Cours de 14h à 16h15

(Les parents peuvent accompagner leur(s) enfant(s)).

☞ L'emploi du temps sera remis le jour de la rentrée.



Prenez le minimum pour écrire. Ne chargez pas votre cartable, vous aurez besoin de place pour rapporter à la maison, les livres que vous recevrez.

Horaire de la journée

Le matin : de 8h30 à 12h05

L'après-midi : de 13h30 à 16h15

(Quelquefois jusqu'à 17h05 pour les 3èmes)

Nous travaillons le mercredi matin
☞ de 8h30 à 12h05

Calendrier de l'année

Vacances de la Toussaint :

Du vendredi 18 oct. (au soir)
au lundi 4 nov. (au matin)



Vacances de Noël :

Du vendredi 20 déc. (au soir)
au lundi 6 janvier (au matin)

Vacances de Pâques :

Du vend. 10 avril (au soir)
au lundi 27 avril (au matin)

Vacances d'hiver :

Du vend. 14 février (au soir)
au lundi 2 mars (au matin)

Pont de l'ascension

Du mer. 20 mai (midi)
au lundi 25 mai (au matin)

RENCONTRES PARENTS-PROFESSEURS



REUNION DE PARENTS DE DEBUT D'ANNEE

Les parents de 6^e, 5^e, 4^e et 3^e sont invités à rencontrer les professeurs de leur enfant le jeudi 12 septembre à 17h30 → ce sera également l'occasion de présenter l'année.

REMISES DES BULLETINS DE NOTES AUX FAMILLES

Les parents sont invités à venir chercher le relevé de notes et rencontrer chacun des professeurs afin de faire le point sur le début de l'année scolaire.
(Les dates vous seront communiquées après la rentrée).

DERNIERES INFOS

Le secrétariat et la comptabilité réouvriront leurs portes :

➤ Le mercredi 21 août à 9h00

Horaires d'accueil

Le lundi - mardi - jeudi - vendredi
de 8h30 à 10h

Le lundi - mardi - jeudi - vendredi
de 15h30 à 16h30



Horaires pour les règlements

Le lundi - mardi - jeudi - vendredi
de 8h30 à 10h

Le lundi - jeudi
de 15h30 à 16h30

ASSOCIATION SPORTIVE



Les élèves qui le souhaitent peuvent participer à l'Association Sportive le mercredi après-midi.

Dans ce cas, ils doivent fournir un certificat médical de « non contre-indication à la pratique d'un sport en compétition ».

Les inscriptions seront encore possibles à partir du jeudi 22 août



02.31.95.49.72 (secrétariat : choix 3)

RESTAURANT SCOLAIRE



Prix du repas : 5.30€

Les menus sont affichés chaque semaine à l'accueil et en ligne sur le site internet.

Les modalités de règlement seront détaillées dans la circulaire que vous recevrez fin août.

Tous les élèves auront une carte à lecture informatisée qui leur permettra d'accéder au self, même de façon occasionnelle (celle-ci reste stockée au réfectoire).

(Réservation des repas auprès de la vie scolaire, 48h avant le jour concerné)

L' A.P.E.L



Il existe à SAINT-MICHEL une association de Parents d'Elèves (*Association de parents d'élèves de l'enseignement libre*).

Plus vous serez nombreux à adhérer à cette association, plus l'APEL sera présente et reconnue.

🕒 La date de l'Assemblée Générale vous sera communiquée à la rentrée.